



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière  
et du permis de conduire  
Bureau national des droits à conduire**

Maître Yohan DEHAN  
174 rue de Courcelles  
75017 Paris

Affaire suivie par :

Paris, le 29 AVR. 2021  
Réf. :

Maître,

Vous avez de nouveau appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi les 10 et 11 janvier 2020 a été enregistré dans son dossier de permis de conduire.

De ce fait, son permis de conduire est doté de six points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'intérieur,  
et par délégation,  
la cheffe de la section permis à points  
du bureau national des droits à conduire

